

pas la conscription; il a démissionné, mais nous l'avons eue trois ans après le commencement de la guerre.

Monsieur Chamberlain, en Angleterre, avait déclaré, en février ou mars, qu'il n'imposerait pas la conscription en temps de paix. Elle était imposée deux ou trois mois plus tard.

Si nous adoptons la participation, je le répète, elle nous conduira à la conscription si la guerre se prolonge.

Pourquoi ne resterions-nous pas neutres? Nous imiterions l'attitude des Etats-Unis, nos voisins, pays d'Amérique comme nous, dont les intérêts sont à peu près identiques aux nôtres, qui a adopté une attitude de neutralité. Les Etats-Unis auraient-ils tort d'être neutres? Qui pourrait le prétendre? Les principes de civilisation et de liberté sont aussi chers au peuple américain qu'au nôtre. Les Etats de l'Amérique du Sud, l'un après l'autre, agissent dans le même sens. L'Irlande du Sud, membre du Commonwealth comme le Canada, mais tout près du champ de bataille, reste bien neutre; pourquoi pas nous, qui sommes séparés du théâtre de la guerre par des océans? Le Sud-Africain se contente d'accorder un appui moral.

Pourquoi ne pas adopter une politique qui nous place en dehors des conflits, comme la Belgique, la Hollande, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Suisse, la Finlande, etc.?

Comparez la situation géographique de ces pays avec la nôtre. Nous sommes loin... loin... loin..., ils sont tout près. Tous ces pays à régime démocratique sont aussi attachés à leurs institutions gouvernementales que tout autre, ils aiment autant leur liberté et sont aussi soucieux de la conserver que qui que ce soit; et pourtant, ils restent neutres. Manquent-ils à leur devoir en proclamant leur neutralité? Qui oserait l'affirmer? Ils protègent leur liberté en restant neutres. Pays libres, ils agissent simplement suivant leurs intérêts, comme ceux qui font la guerre.

Mais la différence entre eux et nous, c'est qu'ils ne vont pas chercher leurs directives à Londres, mais les trouvent dans leur intérêt.

Pays souverain et libre, si nous ne considérons que notre intérêt, notre attitude dans le présent conflit devrait être déterminée indépendamment de l'attitude de l'Angleterre. Et je m'inspire en cela des paroles prononcées en cette Chambre, le 24 mai 1938, par le premier ministre lui-même:

Il n'y a pas deux pays qui aient les mêmes voisins, les mêmes relations, pas deux pays qui puissent résoudre les mêmes questions, en adoptant la même politique. L'Argentine et la Finlande, la Chine et la Suisse ont des préoccupations bien différentes...

De sorte que, même en temps de troubles mondiaux, il n'y a pas deux pays qui puissent avoir la même politique s'ils ne considèrent que leurs intérêts ou les principes dans lesquels

[M. Raymond.]

leurs intérêts sont idéalisés et ne se font pas simplement le porte-parole de la politique adoptée par d'autres pays.

Est-ce assez clair?

Les intérêts des pays d'Europe ne sont pas les intérêts des pays d'Amérique.

Les intérêts de la Pologne, en Europe, ne sont pas les intérêts du Canada, en Amérique; les intérêts de l'Angleterre, en Europe, ne sont pas les intérêts du Canada, en Amérique.

A plus forte raison, quand les pays démocratiques d'Europe déclarent leur neutralité, devons-nous la déclarer.

C'est le temps d'appliquer le mot de lord Tweedsmuir: "Le premier devoir de loyauté d'un Canadien est envers le Canada".

Notre sympathie pour l'Angleterre, la France et la Pologne est une chose, les nécessités de l'existence en sont une autre.

Notre devoir est de protéger le Canada contre les conséquences d'une participation à une guerre européenne.

Qui pourrait prétendre que le Canada ne sera pas plus exposé à souffrir dans ses enfants, dans ses biens, en participant qu'en restant en dehors du conflit, comme les Etats-Unis et les autres. Rappelons-nous ce que disait le premier ministre, le 24 mai 1938:

...Notre isolement ne nous donne guère lieu de craindre, si nous nous bornons à ne considérer que nous-mêmes.

Au lieu d'aller nous battre pour garantir les frontières fragiles et lointaines de la Pologne, à l'exemple d'autres pays, pratiquons une politique de neutralité.

Neutralité bienveillante à l'égard de l'Angleterre, de la France et de la Pologne, en leur fournissant les produits alimentaires nécessaires à leur ravitaillement et en leur fournit les matières premières indispensables à leur économie.

Au cours de la Grande Guerre, les alliés se sont procuré les moyens de combat et de subsistance que leur offrait le reste du monde; les statistiques commerciales le démontrent.

Le Reich lui-même n'aurait pas pu tenir jusqu'en 1918 sans le minerai scandinave.

Déclarons donc notre neutralité. Notre situation géographique nous y invite; notre situation économique nous le commande; notre intérêt nous en fait un devoir.

Je présume que, dans l'esprit du premier ministre, quand il dit que le Parlement décidera, il entend un Parlement libre; autrement cela ne serait pas l'expression de la volonté du Parlement, et il n'y aurait pas lieu de le consulter; cela ne serait plus de la démocratie mais de la dictature, et c'est contre cela qu'on nous demande d'aller nous battre.